

ÉCONOMIE



Look Communications peut souffler C 3
L'euro a la cote auprès des Français C 3

DOLLAR	OR	1,4116	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE	
64.06 \$ US	278.00 \$ US	0.00 \$	1953.17	7425.68	9811.15	19.23 \$US	
+0.31	+4.10	+0.0108	+6.66	-25.53	+44.70	+1.10	

Le syndicat dit non à Vidéotron

Il ne veut pas de baisses de salaire ni de suppressions d'emplois

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

■ Le syndicat des employés de Vidéotron reçoit froidement la demande de l'employeur d'agir en partenariat pour retrancher entre 35 et 40 millions \$ aux dépenses totales de l'entreprise.

«Ils nous ont rencontrés ce matin. Nous savions que les concurrents gagnaient des parts de marché. Nous avons cependant très mal réagi en voyant ce qu'ils se préparaient à dire aux médias. Ils veulent agir en partenariat, mais jettent dès le départ le blâme sur les syndiqués», a indiqué, hier, Yvon Lalonde, président du syndicat des employés de Vidéotron de l'Ouest.

Dans sa présentation aux médias, le président du conseil d'administration de Vidéotron, Serge Gouin, a longuement insisté sur les conditions de travail des employés qu'il a qualifiés des plus coûteuses de l'industrie, en blâmant l'ancienne situation monopolistique de la société. Il a notamment indiqué que l'échelle salariale des techniciens d'installation et de service (17,67 \$-29,42 \$ de l'heure) était de 25 % plus élevée que celle du secteur. «Une installation du câble coûte 77 \$ à l'intérieur de Vidéotron alors qu'elle coûte 45 \$ en sous-traitance», a indiqué M. Gouin. Une clause de la convention collective empêche l'employeur de recourir à la sous-traitance pour plus de 15 % de ses installations.

Le Syndicat de Vidéotron représente près de 2500 travailleurs, dont 500 dans la région de Québec et du Saguenay-Lac-St-Jean.

M. Lalonde soutient que les instances syndicales sont prêtes à discuter «des façons de faire de l'entreprise», mais ne sont pas disposées à envisager une attrition de personnel ou des baisses de salaire.

M. Gouin n'a pas fermé la porte à des coupes de salaire ou des mises à pied, mais a plusieurs fois répété qu'il voulait agir en partenariat avec le syndicat.

La convention collective des employés de Québec est échue depuis un an. Celle de Montréal vient à échéance à la fin de l'année.

L'employeur ne peut procéder à des mises à pied sans renoncer préalablement à la sous-traitance, soutient le syndicat.

AUTRE STRATÉGIE

Afin de contrer la concurrence des Bell ExpressVu, StarChoice et Look TV (en réorganisation financière), la direction de Vidéotron a aussi indiqué qu'elle agirait de façon pro-active.



Serge Gouin ne pourra pas compter sur la collaboration du syndicat.

«Avec Quebecor Media, nous pouvons compter sur la plus grande machine promotionnelle au Québec», a dit Serge Gouin en reprenant les propos d'un quotidien montréalais.

Vidéotron peut en effet interagir en promotion avec TVA, le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*.

plusieurs sites internet et les magasins Archambault.

La direction veut de même tirer avantage de la vitesse et de la qualité des services du câble. «Il y a un signal bidirectionnel, nous voulons en tirer avantage», a dit M. Gouin en citant le nouveau service Illico, qui permet de

surfer en regardant la télé. Vidéotron devrait également sous peu lancer un service de films vidéo que l'on pourra commander et faire avancer ou reculer, à même la télécommande.

Dans un autre ordre d'idées, Serge Gouin a expliqué que Vidéotron pourrait prochainement demander à ce que d'autres territoires soient déreglementés. Pour l'instant, une première demande au CRTC concerne les territoires de Victoriaville, Cap-de-la-Madeleine, Sorel et La Pocatière. Chaque fois que Vidéotron perd 5 % de ses parts de marché dans un territoire, elle s'adressera au CRTC pour obtenir une déréglementation, a-t-il soutenu. Le président a indiqué que si démonstration était faite d'une chute de 5 %, le CRTC n'avait pas de discrétion.

Si la déréglementation est accordée, l'entreprise devrait pouvoir recourir à la sous-traitance comme bon lui semble dans les régions en cause, plutôt que de se limiter à 15 % des installations. Elle permettra aussi à Vidéotron de réaménager ses tarifs. A titre d'exemple, elle pourrait abaisser le service de base offert et hausser d'autres tarifs.

Le président du conseil d'administration a enfin indiqué qu'un nouveau vice-président ventes et commercialisation avait dernièrement été trouvé. Il a cependant refusé de dévoiler son identité. Interrogé à savoir si un président exécutif avait aussi été trouvé, il a répondu : «Ça s'en vient.»

Paul Tellier veut un débat sur la monnaie commune

LIA LEVESQUE
Presses canadiennes

■ MONTRÉAL — Le président-directeur général du CN, Paul Tellier, veut un débat sur une éventuelle monnaie commune entre le Canada et les États-Unis.

Le pdg de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada n'a cependant pas divulgué son choix personnel, si ce n'est pour mentionner qu'il croyait qu'une monnaie commune serait inévitable un jour ou l'autre.

M. Tellier a fait ces commentaires dans le cadre d'une allocution qu'il prononçait devant les membres du Club du rail canadien, hier, à Montréal.

Il a toutefois affirmé qu'il était personnellement contre l'idée d'une monnaie commune pour l'instant. «Est-ce que je la préconise aujourd'hui? Non,



Paul Tellier

je ne la préconise pas. Ce que je préconise, c'est qu'on ait une discussion sur

cette question-là», a-t-il affirmé devant les journalistes qui l'ont interrogé, après son allocution, pour tenter de connaître sa position sur la question.

Selon lui, il faut profiter du débat qui vient de s'engager sur la gestion de la frontière canado-américaine depuis les attentats du 11 septembre pour aborder aussi les questions de la monnaie commune et du degré d'intégration économique que l'on souhaite entre les deux pays.

Interrogé à savoir s'il était prêt, dans cette intégration économique, à inclure même la culture, la santé et l'éducation, M. Tellier a répondu : «Ce qu'il faut, c'est se poser la question, comme Canadien, dans les différentes régions, incluant le Québec. Se poser la question : quelles sont les valeurs fondamentales auxquelles on tient et quels sont les éléments de notre société qu'on est prêt à

Voir TELLIER en B 2 >

Québec maintient l'équilibre budgétaire

MICHEL HÉBERT
Presses canadiennes

■ QUÉBEC — Si les taux d'intérêt n'avaient pas chuté, le poids de la dette du Québec n'aurait pas permis à la ministre des Finances, Pauline Marois, d'atteindre l'équilibre budgétaire, cette année.

La réduction possible des coûts de la dette de 500 millions \$ à 7,4 milliards \$ et la réserve de 950 millions \$ dégagée l'an dernier ont permis à M^{me} Marois d'éponger un déficit de 1,5 milliard \$ et de garder le cap sur le déficit zéro.

«Nous allons atteindre nos cibles d'équilibre budgétaire», a-t-elle assuré à Québec, hier. La Synthèse des opérations financières, réclamée à grands cris par les libéraux depuis des mois, a été rendue publique hier et montre que, au 30 septembre, les dépenses excèdent les revenus de 1 milliard \$.

Les prévisions révisées indiquent une augmentation globale des frais

d'exploitation de 3,5 %, à 43,5 milliards \$, mais une baisse des frais imputables à la dette de 500 millions \$, de 7,9 à 7,4 milliards \$.

La dette totale du gouvernement atteint plus de 130 milliards \$ lorsqu'on additionne sa dette directe et celle imputable au régime de retraite des employés de l'État. Globalement, les dépenses devraient atteindre 50,9 milliards \$ au 31 mars 2002.

Les revenus sont sensiblement en baisse, à cause de la réduction des impôts des particuliers et des sociétés, de la chute des revenus des sociétés

Voir QUÉBEC en B 2 >

Croisière Transboréale pourrait s'installer dans les Maritimes

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

■ Même s'il vient d'ouvrir un bureau à Québec, le président de Croisière Transboréale, Roger Dumas, n'écarte pas la possibilité de déménager ses pénates en Nouvelle-Écosse ou à Terre-Neuve, si le gouvernement du Québec ne manifeste pas plus d'appui à son projet.

Au cours d'une entrevue, l'homme d'affaires nord-côtier s'est dit déçu des lenteurs gouvernementales à répondre à sa demande d'aide financière. Le projet souffre de quelques mois de retard par rapport à l'échéancier initial.

Après avoir déboursé 2 millions \$ de ses poches, depuis 1995, pour monter le projet, le promoteur de deux navires de croisières dans l'est du Canada doit prochainement avancer plus de 4 millions \$ pour réaliser d'autres études, dont celle des plans et devis détaillés des navires par la firme Kvaerner Masa Marine au coût de 2,8 millions \$, et pour supporter la mise en place d'un premier bureau à Québec.

Dernièrement, le ministre délégué aux Transports, Jacques Baril, a indiqué être prêt à accorder qu'une somme de 50 000 \$ pour la confection d'une étude plus précise du marché des croisiéristes et du transport par semi-remorques et remorques. Or, M. Dumas veut beaucoup plus.

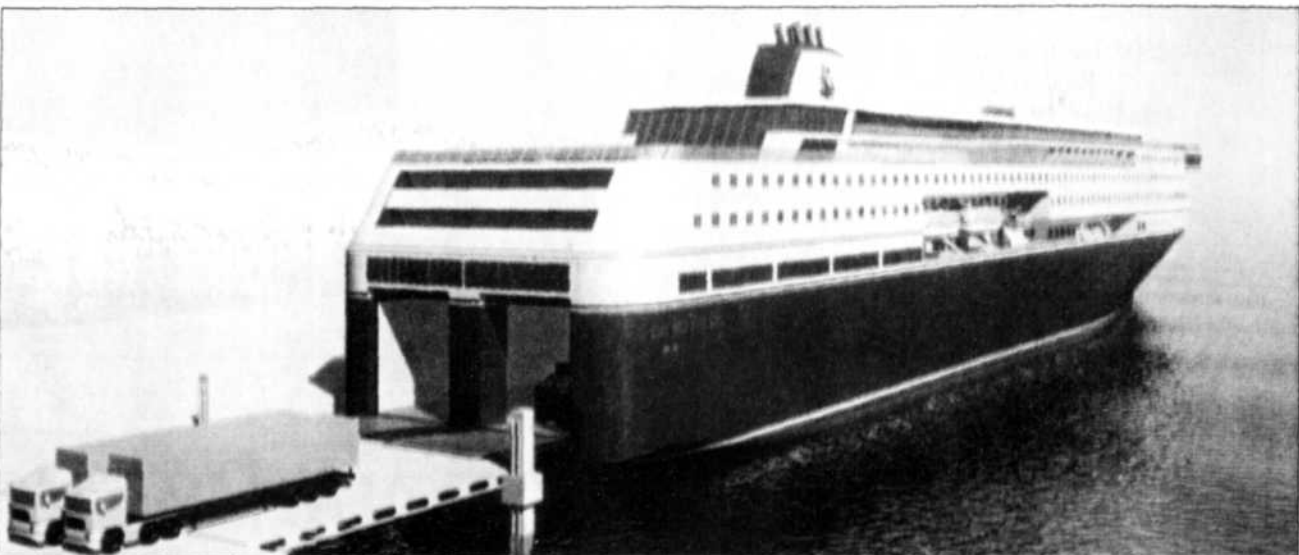
À défaut d'une réponse favorable de Québec, il se tournera vers Terre-Neu-

ve et la Nouvelle-Écosse pour y établir le siège social de l'entreprise ainsi que son port d'attache.

«Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse possèdent, comme le Québec, des aéroports capables de faire transiter par avion les passagers qui arrivent pour les croisières et qui quittent à la fin du voyage. La proximité d'un aéroport à grand gabarit est le principal facteur de localisation du port d'attache et du siège social pour ce type de croisières», peut-on lire, dans un document préparé par la firme de consultant en politique maritime et fluviale Econometrik National Plus, pour le compte de Croisière Transboréale.

Pour l'heure, son premier choix demeure la ville de Québec. Les seules retombées économiques de la présence du port d'attache à Québec sont évaluées à près de 60 millions \$. À un prix compétitif, le chantier naval des Industries Davie est aussi en tête de liste pour construire les deux navires mixtes de croisières et de transport.

D'autre part, le gouvernement fédéral s'attendrait que le choix de la pro-



En plus des croisiéristes, les navires de Croisière Transboréale transporteront des semi-remorques et des remorques. Il s'agit d'une formule mixte en service depuis quelques années sur la mer Baltique en Europe du Nord.

vince qui prendra le leadership du projet pour le supporter.

«L'échéancier est serré. Si le piétinement actuel devait perdurer, c'est la remise en cause du projet qui devra se poser comme question au promoteur», a recommandé Econometrik National Plus.

Le moment de vérité pour le projet de Croisière Transboréale pourrait bien venir des conclusions d'une étude de marché pour les croisières dans l'est du Canada. La firme Descarie & com-

plices vient de présenter une proposition au promoteur pour réaliser une telle étude afin de bien évaluer le potentiel de marché du produit touristique proposé. Il y a quelques mois, le ministre Baril avait déjà indiqué son intention de financer une telle étude, avant de se compromettre davantage dans le projet.

Il est question d'effectuer un sondage téléphonique auprès de consommateurs au Québec, en Ontario ainsi qu'en Nouvelle-Angleterre et dans les

États américains du centre atlantique. En plus, on propose de faire des entrevues en profondeur avec des grossistes en voyages de Boston, New York, Montréal et Toronto.

D'autre part, le promoteur Roger Dumas veut faire compléter une étude sur les retombées économiques du projet qui permettrait de justifier l'implication financière des gouvernements.

Moins cher que le Nordik
Express Page B 2 >

Croisière Transboréale soutient pouvoir offrir un service moins cher que le Nordik Express

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

■ Il en coûtera beaucoup moins cher de faire livrer des marchandises à Blanc Sablon sur la Basse-Côte-Nord par un navire de Croisière Transboréale, que d'utiliser le Nordik Express du Groupe Desgagnés qui bénéficie pourtant d'une subvention de 5 millions \$ par année pour assurer ce service.

Ainsi, selon un relevé des tarifs effectué récemment par la firme Econometrik National Plus, pour le compte de Croisière Transboréale, il en coûte 10674 \$ pour faire transporter à bord du Nordik Express, de Sept-Îles à Blanc Sablon, deux conteneurs de 15 tonnes. En ajoutant le coût du transport par route de Montréal à Sept-Îles, la facture monte à 14403 \$.

Or, selon le plan d'affaires de Croisière Transboréale, préparé par la firme Arthur Andersen, le tarif demandé pour transporter la même cargaison, de Montréal à Blanc Sablon, ne sera que de 2800 \$. Des aménagements au

port de Blanc Sablon devront toutefois être effectués pour permettre aux plus gros navires de Croisière Transboréale d'y accoster.

Actuellement, il est possible d'obtenir des prix moins élevés que ceux du Nordik Express. Ainsi, Transport Benner ne demande que 4400 \$ pour amener les deux conteneurs de Montréal à Blanc Sablon, en passant par Terre-Neuve. De son côté, la compagnie Midland a proposé un coût de 4700 \$. D'autre part, la soumission du transporteur Oceanex a été de 5100 \$.

Pour la firme de consultants, ces tarifs soulèvent bien des questions sur

l'efficacité économique du transport par le Nordik Express. « Compte tenu des coûts de transport exorbitants chargés par Desgagnés, les populations de la Basse-Côte-Nord et du sud du Labrador mécontentes le délaissent de plus en plus en se tournant vers les autres transporteurs et vers les autres provinces, en particulier Terre-Neuve. Elles délaissent ainsi le Québec de plus en plus », peut-on lire dans le document de la firme.

En outre, le consultant estime que la route maritime assurée par la Coopérative de transport maritime et aérien des Îles-de-la-Madeleine devrait également faire l'objet de vérifications quant à son efficacité économique, compte tenu qu'elle reçoit également des subsides du gouvernement québécois.

Par ailleurs, les tarifs proposés par Croisière Transboréale pour transporter deux conteneurs entre Montréal et Corner Brook, St-John's et Goose Bay sont également les moins élevés.

En 1999, l'épargne-retraite privée dépassait 1000 milliards \$ au Canada

■ OTTAWA (PC) — Selon Statistique Canada, l'épargne-retraite privée représentait 29 % des « avoirs globaux des familles » en 1999.

Ce cousin arrive aussitôt après la maison, qui demeure le bien le plus important, avec 32 % de l'ensemble du patrimoine. L'épargne-retraite privée dépassait les 1000 milliards \$ au pays en 1999, indiquait hier l'enquête sur la sécurité financière (ESF).

L'agence fédérale montrait ainsi un premier portrait complet de la « valeur nette des Canadiens », incluant les droits à pension dans les régimes d'employeur ; en mars 2001, déjà, une ESF regroupait les avoirs financiers et non financiers mais pas les régimes d'employeur.

Cette épargne-retraite, d'après les estimations, incluait 604 milliards \$ en droits à pension et 408 milliards \$

accumulés dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR).

Près de 60 % des « unités familiales » (familles et personnes seules) bénéficiaient de REER ou de FERR, d'une valeur médiane de 20 000 \$; par ailleurs, 47 % disposaient de régimes d'employeur, avec valeur médiane de 49 300 \$.

En outre, l'ajout des régimes d'employeur fait grimper la valeur nette médiane, de 81 000 \$ à 109 200 \$, selon les estimations. Cette valeur nette est ce que touche un particulier ou une famille après avoir vendu tous ses avoirs et avoir payé toutes ses dettes.

INSUFFISANT

Or pour plusieurs, le système public de pension « ne sera pas suffisant pour maintenir le niveau de vie d'avant la retraite » ; beaucoup de gens « auront besoin d'épargne-retraite privée »,

surtout celle des employeurs, ainsi que de REER et autres épargnes privées « si elles veulent éviter des perturbations dans leur mode de vie », analyse l'agence.

Quelque 8,7 millions de ménages (sur le total de 12,2 millions) avaient « une forme quelconque d'épargne-retraite », sous forme de régimes d'employeur, de REER ou de FERR.

VALEUR MÉDIANE

En 1999, la valeur médiane de l'épargne-retraite privée chez les unités familiales qui en avaient se situait à 50 000 \$. Elle variait notamment selon l'âge, le revenu et la profession. Cette épargne atteignait un sommet chez ceux dont le soutien principal est âgé de 55 à 64 ans ; la médiane de l'épargne-retraite de cette tranche d'âge culminait à 160 300 \$.

Au bas de l'échelle, 3,5 millions d'unités familiales — dont près de la moitié sont des personnes seules — n'avaient pas de régime d'employeur. La plupart avaient aussi des « revenus d'emploi plus faibles » ; 71 % des unités dont le principal soutien est dans la tranche d'âge 25-64 et dépourvu d'épargne-retraite ont ainsi déclaré des gains d'emploi de moins de 30 000 \$. En outre 78 % des gens seuls et sans pension avaient des gains de moins de 20 000 \$.

TELLIER

Suite de la B 1

intégrer. Parce que les forces d'intégration économique sont en présence et c'est irréversible. »

M. Tellier souhaite que ce débat soit large et ouvert, non pas limité aux économistes et aux éditorialistes des grands quotidiens nationaux. Il veut entendre des universitaires, des dirigeants politiques, mais aussi et surtout des gens d'affaires. « Je crois fermement que le monde des affaires doit se prononcer sur ces questions fondamentales qui affecteront la force du Canada et sa souveraineté. »

Le pdg du CN s'est défendu de prôner l'adoption du dollar américain. « J'ai été très prudent de ne pas préconiser l'adoption du dollar américain », a-t-il insisté.

Dans son discours, M. Tellier a aussi plaidé en faveur d'un plus grand nombre d'ententes conjointes entre

le Canada et les États-Unis. « Il nous faut synchroniser certaines politiques canadiennes et américaines ; les gouvernants des deux côtés de la frontière doivent penser en fonction d'une économie nord-américaine. »

Il a cité l'exemple du conflit du bois d'œuvre, un litige qui revient périodiquement dans l'actualité entre les deux pays voisins. « Nous cherchons sans cesse des palliatifs. » Puis il a invité les Canadiens à « aborder les questions fondamentales », s'ils veulent éviter la réapparition ponctuelle de ce conflit. « Sommes-nous prêts à harmoniser nos pratiques d'aménagement forestier, d'abord partout au Canada, puis avec les États-Unis ? Les droits de coupe sur les terres publiques sont-ils une valeur que nous sommes prêts à protéger, au nom de la souveraineté canadienne ? Devrions-nous envisager des solutions de rechange pour favoriser le renforcement de l'industrie forestière au Canada ? C'est une question qu'il faut débattre. »

QUÉBEC

Suite de la B 1

d'État et du ralentissement de l'économie. Mais la baisse des revenus autonomes n'est pas dramatique (1,4 milliard \$) et, en comptant les transferts fédéraux (9,6 milliards \$), le total des revenus atteint 49,9 milliards \$, soit 1,2 milliard \$ de moins que prévu en mars 2001.

M^{me} Marois admet que, théoriquement, son budget est déficitaire puisqu'il nécessite des revenus de

2000-2001. Elle table sur des revenus de taxation solide, stimulés par l'effet combiné des récentes réductions d'impôt et des rabais de TVQ consentis en décembre. L'équilibre devrait être ainsi maintenu jusqu'à la reprise économique espérée au printemps. Ses collaborateurs souhaitent vivement que les dépenses des Fêtes garnissent les coffres de l'État.

La porte-parole libérale en matière de finances publiques, Monique Jérôme-Forget, estime que M^{me} Marois prend des risques en puisant dans sa réserve pour payer des dépenses courantes.

Le patron de Yorkton est congédié alors que sa firme est sous enquête

■ TORONTO (PC) — Le président du conseil et chef de la direction de Yorkton Securities a été congédié, hier, alors que cette firme de courtage a récemment été mise à l'amende pour des irrégularités et qu'elle fait toujours l'objet d'une enquête de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

La décision de congédier Scott Paterson a été prise hier par le conseil d'administration de Yorkton, l'une des dernières firmes indépendantes dans l'industrie canadienne du courtage. Un membre du conseil, Alan Schwartz, a déclaré qu'il y avait « une raison » au congédiement de M. Paterson, sans toutefois préciser davantage.

Yorkton, qui est la propriété de ses employés, a fait l'objet de rumeurs d'acquisition au cours des derniers mois. On prête notamment à Valeurs mobilières Desjardins, filiale du Mouvement Desjardins, l'intention d'acquiescer l'une des dernières firmes de courtage qui n'est pas encore passée sous la coupe d'une banque ou d'une grande institution financière.

La société et deux de ses anciens employés avaient écopé d'amendes totalisant plus de 500 000 \$, l'été dernier, en raison d'irrégularités dans des transactions. Cette situation avait placé M. Paterson dans une position embarrassante puisqu'il était alors président du conseil de la Bourse de l'Ouest (ou CDNX) et sur le point d'être nommé vice-président du conseil de la Bourse de Toronto.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario s'appuie également à compléter une enquête sur des transactions qui auraient impliqué M. Paterson, âgé de 38 ans.

Selon des rumeurs, des dirigeants de Yorkton auraient joué des rôles multiples dans le lancement d'entreprises du secteur de la technologie, pour lesquelles ils étaient preneurs fermes et actionnaires.

« C'est l'une des journées les plus tristes de ma vie », a dit M. Paterson dans une note aux employés de Yorkton. Il dirigeait cette firme depuis six ans et demi. Il a refusé de commenter son départ lorsque joint au téléphone.

L'Ontario adopte la ligne dure

■ OTTAWA — L'Ontario n'acceptera rien de moins que le libre-échange avec les États-Unis en ce qui touche le commerce du bois d'œuvre, une position qui compromet le règlement rapide de la querelle commerciale canado-américaine. « Notre province a constamment demandé le libre-échange et a encouragé le gouvernement fédéral à tenter une action en justice », a déclaré le ministre du Commerce de l'Ontario, Bob Runciman, après une rencontre avec le ministre des Forêts de la Colombie-Britannique, Michael de Jong. (Reuters)

Monsieur Claude Pinsonneault B.A.A., Adm. A., Pl. Fin., directeur de succursale chez Merrill Lynch, est heureux d'annoncer que messieurs Bernard Morin CA et Raymond Quirion se sont joints à la firme à titre de conseillers financiers.

Avis à tous

Messieurs Bernard Morin CA et Raymond Quirion font carrière dans le domaine financier depuis de nombreuses années. Ils se spécialisent dans l'élaboration de stratégies de placement et de plans de retraite adaptés aux objectifs présents et futurs de chaque client.

Comptant plus de 750 bureaux dans 44 pays, Merrill Lynch est un chef de file mondial en matière de conseils financiers et de gestion financière.

5500, boul. des Galeries
Bureau 500
Québec (QC) G2K 2E2
(418) 627-9756



Raymond Quirion
et Bernard Morin CA
Conseillers financiers

Merrill Lynch

Merrill Lynch Canada Inc. est membre du FCPE.

Canam Manac appuie la campagne «Agir ensemble pour l'avenir» de la Fondation universitaire de l'Université du Québec



Sur la photo de gauche à droite : monsieur Marcel Proulx, directeur général, École nationale d'administration publique, monsieur Michel Rouleau, président de la campagne, monsieur Gilles Bernier, vice-président, Canam Manac, monsieur Pierre Lucier, président, Université du Québec et (assis) monsieur Michel Leclerc, président, Fondation universitaire de l'Université du Québec.

les déjeuners-causeries HORS SÉRIE

Mardi 22 janvier 2002 de 11 h 30 à 14 h 00
Capitole de Québec

Québec 2002 Perspectives
économiques et politiques

Pour renseignements : 692-3853, poste 221 ou www.cciqm.qc.ca

BANQUE CIBC L'ENTRAIDE ASSURANCE-VIE

Des événements importants ont marqué 2001... que nous réserve 2002 ? Pour commencer l'année bien informé, participez à cette rencontre dynamique au cours de laquelle vous aurez l'occasion de poser vos questions à deux experts invités qui commenteront l'actualité.

Coûts (taxes en sus) : membres 40 \$ non-membres 45 \$



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN



Conférencier:
Michel Vastel
Chroniqueur
Le Soleil



Conférencier:
Claude Picher
Chroniqueur
La Presse



LE SOLEIL

107.5 FM
rockdefence.com

TELE 4

Les Français se ruent sur les « premiers euros »

■ PARIS (AFP) — L'histoire retiendra peut-être que les Français, les Néerlandais et les Irlandais ont été, hier, les premiers citoyens à avoir en main des pièces en euro, la nouvelle monnaie unique de 12 pays européens.

Les Français se sont rués sur la nouvelle devise, dès hier matin, au début de cette opération « premiers euros », destinée à familiariser les opinions publiques à la nouvelle monnaie. Les Irlandais et les Néerlandais ont été plus mesurés.

La France, les Pays-Bas et l'Irlande avaient décidé de se lancer les premiers et d'offrir hier à leur population la possibilité de se procurer des sachets contenant un échantillon des pièces qui remplaceront leurs monnaies nationales, à partir du 1^{er} janvier.

À Paris, euro-enthousiastes, curieux ou collectionneurs se sont précipités en très grand nombre dès l'aube dans des bureaux de tabac, des bureaux de poste et des agences bancaires pour acheter ces sachets. Certains étaient même, dès minuit, à la grande poste de la capitale, ouverte 24 heures sur 24.

« Je veux les offrir à ma fille de 10 ans », expliquait Anna, 40 ans, venue dès 8 h acheter un sachet dans un débit de tabac du nord de Paris. « Je lui donne deux francs par semaine, je n'ose pas lui annoncer qu'elle ne recevra que 30 centimes d'euros... peut-être que je vais l'augmenter à 50 centimes d'euros. »

Les bureaux de tabac, dont la moitié ont accepté de vendre des pièces, craignent déjà la pénurie, dès le début de la fin de semaine. Beaucoup d'agences bancaires réservaient un seul kit par personne et uniquement à leurs clients.

Les autorités européennes font le pari que l'euro entrera ainsi un peu

dans la vie des citoyens, ce qui facilitera le changement de monnaie, le 1^{er} janvier. Les sachets ou « kits premiers euros » ne seront en principe utilisables qu'à cette date, lorsque les billets feront aussi leur apparition.

« Dès qu'ils verront l'euro, les Européens seront convaincus que le basculement se fera tranquillement, sans heurts », estime l'Espagnol Eugenio Domingo Solans, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE).

Après la France, l'Irlande et les Pays-Bas, des kits seront disponibles aujourd'hui dans six autres pays — Belgique, Luxembourg, Italie, Espagne, Finlande, Autriche —, avant d'être vendus au Portugal, en Grèce et en Allemagne, véritable test, tant les Allemands sont réputés attachés au deutschemark.

Chaque pays a défini lui-même la composition du sachet qui ne peut contenir que des pièces, mais pas de billets. En France, il comprend 40 pièces pour une valeur de 15,25 euros. En Irlande, le kit renferme 19 pièces pour une valeur de 6 euros et 35 cents. Aux Pays-Bas, sa valeur a été fixée à 11,36 euros.

Mais s'ils peuvent acheter un kit payant, les Néerlandais ont aussi droit à un cadeau de leur gouvernement, unique en Europe, sous la forme d'un « eurokit » gratuit, avec une pièce de chaque et d'une valeur de 3,88 euros.

Dans une banque proche du centre-ville à La Haye, un comptoir euro a été



Si les Français se sont montré enthousiastes dans leurs achats de la nouvelle devise européenne, les Irlandais et les Néerlandais ont manifesté beaucoup de retenue.

installé pour éviter l'engorgement. « Il y a plus de monde que d'habitude, mais ce n'est pas encore la ruée », observe l'employé au guichet.

« Ici, nos clients peuvent échanger leur bon (donnant droit à un kit gratuit), mais ils peuvent également acheter des sachets d'euros, comme dans les autres pays de la zone euro, s'ils

désirent établir une réserve en prévision du 1^{er} janvier », précise-t-il.

En Irlande, le gouvernement a choisi de ne pas limiter le nombre de sachets que chaque personne peut acheter dans les banques, dans les bureaux de postes et dans les sociétés de prêts immobiliers. Mais l'enthousiasme n'était guère au rendez-vous.

« Il y a de l'intérêt, mais ça n'a pas été une ruée », a reconnu John Foley, porte-parole de la poste. « Nous pensons que l'intérêt va s'accroître et les ventes de sachets de premiers euros augmenter lorsque les gens vont vouloir se familiariser avec les pièces avant le 1^{er} janvier », a ajouté le porte-parole.

Les créanciers acceptent le plan proposé par Look Communications

■ TORONTO (PC) — Les créanciers de Look Communications ont approuvé, hier, un plan de restructuration qui permettra à cette entreprise spécialisée dans l'accès à Internet et à la télévision numérique de poursuivre ses activités.

Look a précisé que le plan avait été accepté par 93 % des créanciers représentant 87 % de la valeur des réclamations non garanties et 100 % de celles qui étaient garanties.

Les deux principaux créanciers de Look sont Téléglobe, maintenant devenue une filiale du groupe BCE, ainsi que le holding montréalais TéléSystème Ltée.

Ces deux sociétés avaient accepté de venir à la rescousse de Look après que ses créanciers bancaires eurent réclamé le remboursement de leurs prêts, au mois d'août. En date du 30 septembre, Look devait 98,3 millions \$ à Téléglobe et à TéléSystème.

En vertu du plan de restructuration, qui doit encore être approuvé par le tribunal, ces deux entreprises obtiendront pour leurs créances une participation de 70 % dans Look. Les actionnaires actuels de Look — dont font également partie Téléglobe et TéléSystème — détiendront une participation de 5 %, alors que les 25 % qui restent iront aux créanciers non garantis, soit principalement des fournisseurs.

« Nous remercions nos créanciers d'avoir approuvé si fortement le plan et nous avons hâte de relancer nos activités de ventes et de marketing au début de l'année prochaine dans le cadre de notre nouvelle stratégie d'affaires », a déclaré le président et chef de l'exploitation de Look, Paul Lamontagne.

Les problèmes financiers de Look, à la fin de l'année dernière, l'avaient contrainte à renoncer à son projet d'établir un service national d'accès à Internet sans fil qui lui aurait permis de concurrencer les compagnies de téléphone et les câblodistributeurs.

Look a de plus réduit son effectif en deux occasions, a remplacé son équipe de direction et a vendu sa participation de 50 % dans Inukshuk Internet à son partenaire Microcell.

Look s'était placée en septembre dernier sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Pour son plus récent trimestre, l'entreprise a subi une perte nette de 103 millions \$, en hausse de plus du double par rapport à la perte de 45,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2000.

Québec Cartier procède à des mises à pied temporaires

■ QUÉBEC (Reuters) — La Compagnie minière Québec Cartier mettra à pied temporairement 70 employés et suspendra la plupart de ses activités pour un mois à compter de la période des Fêtes en raison de la détérioration du marché du fer et de l'acier et de la baisse des ventes, a indiqué la société, hier.

Les activités du Mont-Wright, sur la Côte Nord, et celles du chemin de fer seront suspendues du 21 décembre au 10 février, mais le transport du bois de la compagnie Uniforêt se poursuivra.

Par ailleurs, l'usine de bouletage verra sa production complètement arrêtée pour environ quatre semaines à compter du 12 janvier, alors que le port et le siège social ne compteront qu'un personnel de base du 21 décembre au 10 février.

SNC-Lavalin obtient un contrat de 8 millions \$

■ MONTRÉAL — Le groupe d'ingénierie et de construction SNC-Lavalin vient d'obtenir un contrat de Pechiney relatif à la modernisation de l'alumine-

rie de Vlissingen, aux Pays-Bas. Du devis total de 100 millions \$ US de ce projet, la part de la société montréalaise sera d'environ 8 millions \$ US, indiquait hier une porte-parole de SNC-Lavalin. Suivant l'accord, le groupe canadien s'occupera de gestion et de systèmes de projet et d'approvisionnement; il s'agira entre autres de remplacer des équipements de l'aluminerie. (PC)

ITT annonce la suppression de 3400 emplois

■ NEW YORK (AP) — L'équipementier électronique ITT a annoncé hier qu'il allait supprimer 3400 emplois, soit 8 % de son effectif dans le monde. La compagnie a expliqué cette décision par la baisse de la demande pour les composants électroniques qu'il fabrique pour les télécommunications et l'aérospatiale notamment. (AP)

Pour les gens d'affaires de Québec comme d'ailleurs, la rapide évolution des marchés impose un rythme où les perspectives se renouvellent sans cesse.

Face à ce défi, les avocats de BCF ont choisi la voie de la spécialisation, en concentrant principalement leur offre à une clientèle largement composée d'entreprises en croissance. Ceci leur a notamment permis de s'imposer comme l'un des chefs de file dans le secteur de la nouvelle économie au Québec.

BCF, c'est une équipe de plus de 70 professionnels à Québec et à Montréal qui partagent ce désir d'être constamment au centre de l'action.

La réalité de demain est façonnée par les entrepreneurs visionnaires et innovateurs. Les avocats de BCF ne se contentent pas de les accompagner: ils font équipe avec eux!

Les avocats d'affaires

Au rythme d'un monde en changement

Brouillette Charpentier Fortin s'établit à Québec



Julie Asselin
François Lefebvre
Jean-François Welch
Christian Racicot
Guy Rouleau
Bernard Tremblay
Vicky Trépanier
Jocelyn Auger



Brouillette Charpentier Fortin
AVOCATS S. E. N. C.

800, Place d'Youville, 19^e étage, Québec (Québec) G1R 3P4
Téléphone: 418 266 4500 - Fax: 418 266 4515
www.bcf.ca

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou n= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; t=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= Int brisé

FàZ

70.9	9.81	9.14	9.75	2.55	SorusNet	104894	5.22	4.75	4.92	-0.26
86.31	3.15	2.81	3.20	2.03	SouthStrat s0.5c	12897	24.49	24.18	24.33	-0.01
77.67	16.65	15.32	15.95	-0.54	SpecStrat	7779	4.49	5.2	4.43	0.77
8892	22.31	21.2	21.74	0.43	Storms	5204	3.71	3.3	3.67	0.28
4728	13.33	12.84	13.28	0.29	Strepas	41763	17.65	17.17	17.55	-0.08
30851	6.47	6.06	5.12	-1.78	StarBase	9066	4.94	5.06	4.61	-0.05
9454	9.39	8.85	9.26	0.25	StarBucks s	33330	19.58	18.4	19.21	0.81

[illegible]

7.75	76	10620	+5.0	-20.0	Edge Premier	15.01	1.12	-1700	+1.6	+3.1
------	----	-------	------	-------	--------------	-------	------	-------	------	------

[illegible]

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Suite de la page B 5 ►

[illegible]

Voir FONDS en B 7

[illegible][illegible][illegible]

SUR LES MARCHÉS

Vivement la reprise!

Quelques bonnes nouvelles du côté de Bombardier ou Bell n'ont pas réussi à éclipser les mauvaises du côté des technologies et des pharmaceutiques. Tant New York que Toronto ont vu fondre une partie des gains réalisés la semaine dernière.

Mercredi, deux importantes compagnies pharmaceutiques ont provoqué bien des mots de tête aux investisseurs.

D'abord, Merck & Co. a annoncé qu'elle ne prévoyait pas de croissance en 2002. Initialement, elle avait prévu une expansion de 8,3%.

POURSUITE

Pour ce qui est de Bristol-Myers Squibb Co., le marché a réagi à une nouvelle venant des tribunaux. Le cinquième groupe pharmaceutique mondial est poursuivi par 29 États américains. Ils l'accusent d'avoir violé la loi antitrust en obtenant un renouvellement de brevet pour son médicament BuSpar, lequel a généré des revenus de 700 millions \$ l'an dernier. Wall Street n'a pas apprécié.

Du côté des technologies, « la triffecta de mauvaises nouvelles », pour reprendre l'image de Jean Laroche de BMO Nesbitt Burns, est arrivée jeudi. Lucent Technologies Inc et Ciena Corp.

deux équipementiers, ont révélé qu'il fallait s'attendre à des résultats moindres qu'anticipés pour leur premier trimestre.

Lucent s'attend à des revenus oscillant entre 3,1 et 3,4 milliards \$ contre les 4,8 milliards prévus.

Ciena entrevoit des ventes qui seront de 30 à 40 % inférieures à celles de l'an dernier.

Enfin, pour compléter le trio, la compagnie Qwest Communications International Inc. a elle aussi revu ses revenus à la baisse.

« Si le TSE a eu des pertes moindres que les indices américains, c'est qu'il compte moins de titres technologiques ou pharmaceutiques », résume Marcel Côté, de RBC Dominion valeurs mobilières.

CONFESSIONS

D'autres annonces du genre pourraient suivre. On est en période de confessions pour les entreprises, qui admettent avoir surévalué leurs revenus. « Jusqu'à présent, si on compare aux deux ou trois derniers trimestres, il y en a beaucoup moins », souligne Jean Laroche.

Et ce n'est pas la seule bonne nouvelle de la semaine. La Fed a de nouveau abaissé ses taux.



Stéphane Paquet

SPaquet@lesoleil.com

Bombardier a décroché le plus important contrat de son histoire et Bell Canada a annoncé son intention de se départir de Bell Canada International, son canard boiteux qui fait dans la téléphonie sans-fil en Amérique du Sud.

Le marché a bien réagi à la nouvelle de Bell. Jean Laroche, lui, est plus sceptique: « BCE a mis 500 millions \$ dans BCI. C'est beau d'annoncer qu'on veut vendre quelque chose, mais encore faut-il qu'il y ait quelqu'un d'autre pour l'acheter au prix désiré... », laisse-t-il tomber.

QUELQUES CONSEILS

En cette fin d'année, nombre de petits investisseurs comme vous et moi vont probablement en profiter pour encaisser des pertes (on a l'embarras du choix cette année...), question de diminuer quelque peu l'impôt à payer. Il y a donc des titres qui vont en souffrir, souligne Jean Laroche, surtout ceux qui ne coûtent pas trop cher.

Si certaines actions sont dépréciées, ça signifie aussi qu'il y aura quelques aubaines. Jean Baribeau, de Merrill Lynch Canada, conseille

aux investisseurs de « continuer d'être conservateurs ».

Selon son analyse, il faut se tourner vers des titres qui ont des éléments d'actif solides et où l'entreprise verse des dividendes. Deux secteurs à surveiller selon lui: le pharmaceutique et celui entourant l'immobilier.

« Il faut regarder les aubaines, mais ce n'est pas urgent de sauter sur le marché », ajoute Marcel Côté. Le conseiller chez RBC Dominion suggère de ne pas tourner le dos aux taux d'intérêt de 6 % sur 10 ans.

« C'est quand même quatre points de plus que l'inflation. »

Et pour quelqu'un dont la retraite approche, il suggère particulièrement de varier les échéances, de ne pas toutes les avoir la même année.

À surveiller cette semaine: la tenue du dollar canadien. Le huard a gagné des plumes par rapport au billet vert, pour terminer la semaine au-dessus de 64 c. Aussi, General Electric doit présenter ses prévisions. Si elles sont positives, cela pourrait aider à changer la tendance établie ces derniers jours.

Le dollar canadien a terminé la semaine au-dessus de 64 c US

Dividendes		Bénéfices		CDNX		Monnaies				
par la Presse canadienne		Bénéfices nets de société déclarés hier:		Titres		TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangers, les taux que fournissent la Banque de Montréal, les banques et les courtiers en devises canadiennes et les cours monétaires car le fluctuent durant la journée et sont mesurés en fonction de la parité et des devises.				
Dividendes de société déclarés hier, trimestriels à moins d'indication contraire.	Mont Saint-Sauveur: 0,04 \$ par action votante subordonnée A et action B. Payable le 30 janvier, inscription le 28 décembre.	000 \$, 0,42 \$ l'action; 2000, 20 588 000 \$, 1,90 \$ l'action; Revenus: 2001, 588 382 000 \$, 2000, 680 961 000 \$; Lombardi Media: neuf mois terminés le 31 octobre, 2001, 1 022 343 \$, 0,30 \$ l'action; 2000, 962 282 \$, 0,29 \$ l'action; Revenus: 2001, 15 631 592 \$, 2000, 11 707 003 \$		A à D		Hongrie (forint)	0,00591			
				Abstract Mins	230	0,08	0,06	+0,01		
				Adv Link Inc	197	0,17	0,15	0,15	0,00	
				Allison	170	0,37	0,34	0,37	+0,03	
				Andromed	8	0,20	0,18	0,20	0,00	
				Audi Swiss	11	0,06	0,06	0,06	-0,01	
				Antora	260	0,02	0,02	0,02	0,00	
				Artquest & B	186	0,07	0,04	0,07	+0,01	
				Aurion Corp	8	0,03	0,03	0,03	0,00	
				Asplum	55	0,05	0,05	0,05	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20	0,13	0,20	0,00	
				Asplum	73	0,20</				

DÉCÈS ET AVIS

BERNARD, Clément, Montmagny
BOIVIN, Jean-Louis, Québec
CANTIN, Maurice, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
CHANDONNET, Rolande Lemay
DEMERS, Amédée, Sainte-Foy
DESPRÉS, Dr Jean-Paul, Sainte-Foy
DOYON, Lucienne Roy, Beauport
DUBÉ, Réal, La Pocatière
GUILLETTE, Noël, Beauport
HAMEL, Imelda Blais, Saint-Vallier
HOVINGTON, Rose Legendre, Donnacona
JACQUES, Claude, Vallée-Jonction
KHUONG, Beng An, Québec
LEPINE, Jeanne d'Arc Landry, Kamouraska
LEVESQUE, Laurette Pelletier, Kamouraska
MURRAY, Paul, Sainte-Foy
PLAMONDON, Marguerite Barrette, Stoneham
QUIRION, Soeur Hedwige, Beauport
ROY, Michelle, Sainte-Anne-des-Monts
STELLA, Guiseppe, Breakville
VACHON, Lucille, Québec
VALLIÈRE, Gertrude (Gurty) Dorion
VOYER DIONNE, Yolande

BERNARD

Clément



A sa résidence, le jeudi 13 décembre 2001, à l'âge de 65 ans, nous a quittés celui qu'on aime tant M. Clément Bernard, époux de dame Denise Raby. Il demeurait à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la salle municipale de Ste-Euphémie, comté de Montmagny sous la direction de la

Maison funéraire
Laurent Normand
dimanche de 13 à 16h et de 19 à 22h. Lundi, jour des funérailles, à compter de 8h30. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre 2001, à 10h, en l'église de Ste-Euphémie et de la crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse bien-aimée Denise Raby, ses enfants, Michelle (Viateur Carboneau), François (Claude Boulet), Christian (Sylvie Rouillard), Nathalie (Marc Hurlbut), ses petits-enfants qu'il illuminait sa vie, Marie-Pier P. Bernard, Guillaume, Catherine et Pierre-Antoine Bernard, Julie et Pierre-Marc Hurlbut, ses frères et sœurs, Marcelle (Johnny Gendron), Viateur (Gemma Raby), Madeleine (Marcel Noël), Florian (Angeline Gaudreau), Jean-Thomas (Lise Biron), Léandre (Gisèle Desrochers), Gaston (Johanne Rainville), Agathe (Alain Vallée), ses nombreux beaux-frères et belles-sœurs de la famille Raby, ses neveux et nièces, cousins et cousines et plusieurs amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur. Des formulaires seront disponibles à la salle. La direction des funérailles a été confiée à la

Maison funéraire
Laurent Normand
115 rue St-Louis
Montmagny
Pour renseignements:
248-0545
Sans frais:
1-888-248-0545
télécoeur:
418-248-2621
cœur:
lnormand@globetrotter.net

BOIVIN
Jean-Louis



A l'hôpital Laval le 12 décembre 2001, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean-Louis Boivin, ingénieur forestier, époux de dame Priscilla Jobidon. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Claude, feu Michel, Anne (François Dutil), Louis (Kathleen Lauzière), ses petits-enfants: Vincent, Florence, Julia et Louis-Philippe. Sont également affligés par son départ ses frères et sœurs: feu Maurice (Antoinette Mercier), Joseph-Édouard (feu Aline Drouin), Marthe (feu Jean-Marc Gobeil), Cécile (feu Arthur Huot), feu Rita (Paul Verreault), Léo (feu Isabelle Simard), Gertrude (Emmanuel Per-

CANTIN
Maurice

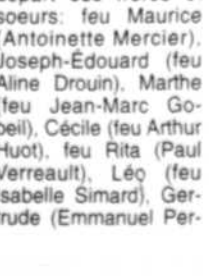


Au pavillon de la Canadienne à Beauport, le 13 décembre 2001, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédé M. Maurice Cantin, fils de feu M. René Cantin et de feu dame Georgina Hamel. Il demeurait à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Claude Charest ltée
21, rue Jolicoeur
St-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
759-4441
873-2542
télécoeur: 873-2913
Cœur:
rfcc@total.net
le vendredi 14 décembre de 14h à 17h et de 19h à 22h; samedi, jour des funérailles, de 12h30 à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 15 décembre 2001, à 14h, en l'église de Ste-Catherine, et de là au cimetière paroissial.

M. Cantin laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: feu Mme Boivin, ingénieur forestier, époux de dame Priscilla Jobidon. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Claude, feu Michel, Anne (François Dutil), Louis (Kathleen Lauzière), ses petits-enfants: Vincent, Florence, Julia et Louis-Philippe. Sont également affligés par son départ ses frères et sœurs: feu Maurice (Antoinette Mercier), Joseph-Édouard (feu Aline Drouin), Marthe (feu Jean-Marc Gobeil), Cécile (feu Arthur Huot), feu Rita (Paul Verreault), Léo (feu Isabelle Simard), Gertrude (Emmanuel Per-

BOIVIN
Jean-Louis



A l'hôpital Laval le 12 décembre 2001, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean-Louis Boivin, ingénieur forestier, époux de dame Priscilla Jobidon. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Claude, feu Michel, Anne (François Dutil), Louis (Kathleen Lauzière), ses petits-enfants: Vincent, Florence, Julia et Louis-Philippe. Sont également affligés par son départ ses frères et sœurs: feu Maurice (Antoinette Mercier), Joseph-Édouard (feu Aline Drouin), Marthe (feu Jean-Marc Gobeil), Cécile (feu Arthur Huot), feu Rita (Paul Verreault), Léo (feu Isabelle Simard), Gertrude (Emmanuel Per-

CHANDONNET

Rolande Lemay



A Montréal, le 10 décembre 2001, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Rolande Lemay, épouse de M. Bernard Chandonnet. Elle laisse dans le deuil sa fille Michèle (Luc Beaulé), son fils André (Camille Reid), ses petits-enfants: Christian et Étienne Beaulé, Julie et Antoine Chandonnet, ses sœurs Rachel (feu Simon Lauze), et Clotilde, sœur Auxiliatrice. Un service funéraire aura lieu ultérieurement à Deschambault-sur-St-Laurent. Direction des funérailles

Alfred Dallaire Inc.

DEMERS

Amédée



A la Maison Legault, le 13 décembre 2001 à l'âge de 90 ans est décédé monsieur Amédée Demers, époux de feu dame Marie-Louise Desrochers. Il demeurait à Sainte-Foy autrefois de Sillery. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois
Québec
Dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h. Lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre 2001 à 11h en l'église St-Charles Garnier, coin boulevard Laurier et Chanoine Morel, Sillery et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Thérèse (Claude Morncy), Denise (Paul Naud), ses petits-enfants: Louis Morncy (Lucie Toussaint), Marc Morncy, Yves Demers (Marina Blackburn), Pascale Demers (Chantal Chomak), Robert Naud, Anne-Marie Naud (François Grenier), ses arrière-petits-enfants: Marie-Steward et Laurence Morncy, Vincent Demers, Louis-Philippe Naud, Thomas et Antoine Grenier, ses sœurs: Claire (feu Harvey Johnson), Cécile Demers Baront, ses belles-sœurs: Gabrielle Voisine (feu Charles-Eugène Demers), Rita Lamonde (feu Louis-Philippe Demers), Rolande Gaboury (feu Fernand Demers), Georgette Loignon (feu Jean-Marie Desrochers) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Un service religieux sera célébré par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

Centre funéraire
Gérald Cloutier
208, 108 rue
Beauport
dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, et lundi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre à 11h, en l'église St-François de Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Blaise (Rolande Boutin), Lyse (Gilles L'Heureux), Noël (Gérard Proulx), Julie (Jean-Guy Proulx), ses petits-enfants: Eric (Collette Rodrigue), Caroline (André Couillard), feu Dominique, Chantal (Martin Rodrigue), Nadine, Maryse, Martin, Marjorie, Maxime, Jérôme, ses arrière-petits-enfants: Émilie, Alexandra, Guillaume, Jérémie, William, Tristan, sa sœur Juliette (Jean-Louis Lessard), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Noël du Bonheur.

frances. Tu nous as démontré à quel point tu tenais à rester auprès de nous tous. Nous vivons aujourd'hui notre premier chagrin sans tes bras pour nous consoler. Nous te remercions pour tout l'amour que tu as su nous donner et te demandons de continuer à veiller sur nous. Nous t'aimons papa.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 13 décembre 2001, est décédé à l'âge de 76 et 2 mois, M. Réal Dubé, époux de dame Bernadette Lévesque. Il demeurait à La Pocatière. Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la

Résidence funéraire
Marius Pelletier inc.
409, 9e Rue
La Pocatière
dimanche de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures, lundi de 12h à 13h50. Le service religieux sera célébré le lundi 17 décembre 2001, à 14 heures en la Cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière suivi de l'inhumation au cimetière des Pins. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Bernadette Lévesque, ses enfants Aurèle (Celine Lizotte), Alain (Hélène Miville), Yves (feu Claire Michaud), Sylvine (Claude Hudon), Ginette (Mario St-Onge), Lisette (Serge Pouliot), ses petits-enfants, une arrière-petite-fille, ses beaux-frères et ses belles-sœurs des familles Dubé et Lévesque, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis. Un chapeau de deuil sera offert à l'église de La Pocatière. Les parents et amis(e)s se rencontreront à l'église de St-Vallier une heure avant la cérémonie des funérailles, laquelle sera célébrée le lundi 17 décembre 2001 à 14h. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec
Pour ceux qui le désirent, un don peut être fait à Le Cardinal Léger et ses œuvres, 130, rue de l'Épée, Outremont QC H2V 3T2; des enveloppes seront disponibles à l'église.

Coopérative funéraire
Au Pied-de-la-Falaise
525, Prince-Édouard
Québec

DÉCÈS ET AVIS

VACHON

Lucille



À l'hôpital St-Sacrement le 14 décembre 2001 à l'âge de 57 ans, est décédée dame Lucille Vachon, fille de feu M. Conrad Vachon et de dame Rose-Hélène Lapointe. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

Complex funéraire
Sylvio Marceau
270, Marie-de-l'Incarnation
Québec

le lundi 17 décembre 2001 de 19h00 à 22h00 et le mardi 18 décembre 2001 de 12h00 à 13h45. Les funérailles auront lieu le mardi 18 décembre 2001 à 14h00 en l'église Ste-Angele de St-Malo et de la au crématorium Sylvio Marceau, 5015, boul. du Jardin, Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carl Aubé (Nancy Cloutier) et Karina Aubé (Bruno Morin); les enfants de Nancy: Edrick et Lee; ses frères et sœurs: Gilles (Nicole Vallée), Mignonne (Denis Gauran), Lise (Roger Brochu), Gaëtan, Gaëtane (Gilles Lebel), Denise (Gilbert Mercier), Noël (Jasmine Croteau), Réjean (Pauline Plamondon), Martin (Claire Coulombe) et Chantale (Martel Mathieu); ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Un merci tout particulier au Dr Blair ainsi qu'au personnel de l'unité des soins intensifs et de l'unité 2 Coulombe de l'hôpital St-Sacrement, pour la qualité exceptionnelle de leurs soins prodigués.

Pour renseignements
Tél. 522-5212
Télécopieur 521-2187
Courriel
cfm2@netrover.com
Membre de la
Corporation des
thanatologues
du Québec

VALLIERE

Gertrude (Gurty) Dorion



À sa résidence, le 13 décembre 2001, à l'âge de 84 ans est décédée dame Gertrude (Gurty) Dorion, épouse de feu Claude Vallière. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
990, 1ère Avenue
Québec

le vendredi 14 décembre de 19h à 22h, et le samedi 15 décembre de 9h30 à 10h30. Le service religieux aura lieu le samedi 15 décembre à 11h en l'église St-Paul Apôtre, 2150, 8ème Avenue, Québec. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Guy (sv), Jean et Marie, ses petites-filles Myriam et Emilie Vallière, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Suzanne Dorion (scim), Simone Rainville (feu Benoit Dorion), Paul-Eugène Dorion (Marelle Roy), Henri Breton (feu Marguerite Dorion), Emma Dorion (feu Georges Rainville), Adrien Dorion (Madeleine Sauviat), Marguerite Mailly (feu Jean-Louis Dorion), Jeanne D'Arc Comtois (feu Marius Vallière), Ghislaine Vallière (feu Antoine Labbé), Eudore Renaud (feu Pauline Vallière), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Père Raymond Bernier, 2555 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 1T8 ou au Patro Roc-Amadour, 2301 1ère Avenue, Québec, G1L 3M9, téléphone: 529-4996. Pour renseignements 529-3371

Télécopieur: 529-9506
Courriel
lc@lepinecloutier.com
Membre de la
Corporation des
Thanatologues

VOYER

Dionne



Au CHUL, le 12 décembre 2001, à l'âge de 92 ans et 2 mois, est décédée dame Yolande Dionne; épouse de feu Maurice Fernand Voyer, fille de feu Maria Nadeau. Elle demeurait au Jardin du Haut St-Laurent. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances à l'église, 30 minutes avant la cérémonie. Le service religieux sera célébré en présence du corps le samedi 15 décembre 2001 à 14h, en l'église St-Marys-Canadiens, 955, av. de Bienville Québec (coin Des Braves, Père-Marquette), et de là au cimetière St-Charles. Sous la direction de la maison:

Coopérative Funéraire du Plateau
Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur Carmen Voyer, son neveu Jean Bernier (Odette LeMoine); sa nièce Louise Bernier (Francine (Eulogie) Lajoie), ainsi que plusieurs petits-neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements:

Coopérative Funéraire du Plateau
693, Nérée-Tremblay
Sainte-Foy (Québec)
G1N 4R8
Téléphone
(418) 688-2411
Télécopieur
(418) 688-2414
Courriel
cfp@videotron.net

le lundi 17 décembre 2001 de 19h00 à 22h00 et le mardi 18 décembre 2001 de 12h00 à 13h45. Les funérailles auront lieu le mardi 18 décembre 2001 à 14h00 en l'église Ste-Angele de St-Malo et de la au crématorium Sylvio Marceau, 5015, boul. du Jardin, Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carl Aubé (Nancy Cloutier) et Karina Aubé (Bruno Morin); les enfants de Nancy: Edrick et Lee; ses frères et sœurs: Gilles (Nicole Vallée), Mignonne (Denis Gauran), Lise (Roger Brochu), Gaëtan, Gaëtane (Gilles Lebel), Denise (Gilbert Mercier), Noël (Jasmine Croteau), Réjean (Pauline Plamondon), Martin (Claire Coulombe) et Chantale (Martel Mathieu); ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Un merci tout particulier au Dr Blair ainsi qu'au personnel de l'unité des soins intensifs et de l'unité 2 Coulombe de l'hôpital St-Sacrement, pour la qualité exceptionnelle de leurs soins prodigués.

Pour renseignements
Tél. 522-5212
Télécopieur 521-2187
Courriel
cfm2@netrover.com
Membre de la
Corporation des
thanatologues
du Québec

720
Remerciements

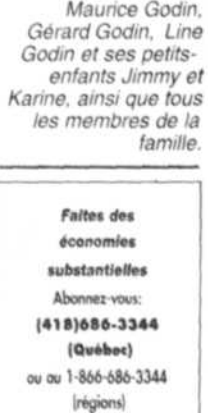
BERNIER

Olivette Groleau



En douceur, sans le moindre bruit, Maurice s'en est allé. Éternellement, Maurice, puisses-tu pour la satisfaction de la perfection que tu as vaillamment et constamment recherchée. Son épouse Denise, son fils Karl, les familles Boulé et Martel ont grandement apprécié votre compassion et votre générosité, lors du décès de M. Maurice Boulé, survenu le 12 octobre 2001. Merci à vous tous parents et nos ami(e)s.

CARON
Edouard



Les familles Caron et Picher remercient sincèrement tous les parents et amis pour les marques de sympathie témoignées et pour les offrandes de messes, dons, cartes de sympathie, assistance aux funérailles, lors du décès de EDOUARD. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

LE SOLEIL



Père Marcel Hudon, C.S.S.R.

Suite au décès du Père Marcel Hudon survenu le 6 octobre 2001, nous remercions sincèrement tous les parents, amis(e) et connaissances ainsi que la communauté des Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré pour la sympathie témoignée et le réconfort apporté à cette occasion. Vos offrandes de messes, affiliations de prières, dons et assistance aux funérailles ont été nombreux et appréciés. Nous avons été sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Sa sœur Jeannine, son époux Fernand et leurs enfants

BLAIS

Yvette Allen



Soyez assurés que tous vos témoignages de compassion, remplis de chaleur humaine, ont été d'un grand réconfort lors du décès de dame Yvette Allen Blais, survenue le 10 novembre dernier. Vous vous êtes présentés en amis respectueux de notre peine que vous auriez aimé soulager. Tous les membres des familles Allen et Blais tiennent à vous dire merci.

BOULÉ

Jacques



Tous les membres des familles Côté et Chamberland remercient bien sincèrement tous les parents et amis(e) qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Jacques Boulé, survenu le 3 décembre 2001, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons, envois de fleurs, assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

BOULÉ

Maurice



En douceur, sans le moindre bruit, Maurice s'en est allé. Éternellement, Maurice, puisses-tu pour la satisfaction de la perfection que tu as vaillamment et constamment recherchée. Son épouse Denise, son fils Karl, les familles Boulé et Martel ont grandement apprécié votre compassion et votre générosité, lors du décès de M. Maurice Boulé, survenu le 12 octobre 2001. Merci à vous tous parents et nos ami(e)s.

CARON

Edouard



Les familles Caron et Picher remercient sincèrement tous les parents et amis pour les marques de sympathie témoignées et pour les offrandes de messes, dons, cartes de sympathie, assistance aux funérailles, lors du décès de EDOUARD. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

LE SOLEIL



Père Marcel Hudon, C.S.S.R.

Suite au décès du Père Marcel Hudon survenu le 6 octobre 2001, nous remercions sincèrement tous les parents, amis(e) et connaissances ainsi que la communauté des Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré pour la sympathie témoignée et le réconfort apporté à cette occasion. Vos offrandes de messes, affiliations de prières, dons et assistance aux funérailles ont été nombreux et appréciés. Nous avons été sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Sa sœur Jeannine, son époux Fernand et leurs enfants

CARRIER

Jeanne-d'Arc Nadeau



Ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de dame Jeanne-d'Arc Nadeau, épouse de feu M. André Carrier, survenue à Lévis, le 12 novembre 2001. S.v.p., veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

DUBOIS

Philibert



Votre présence et toutes vos marques de sympathie nous ont grandement réconfortés lors du décès de M. Philibert Dubois, survenu le 19 novembre 2001. Son épouse Mme Marie-Berthe Deschênes Dubois et ses enfants: Guy, Richard, Claude et Diane, leur conjointe et ses petits-enfants, adressent à chacun de vous leurs plus sincères remerciements.

FORTIN

Gérard



Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui ont manifesté leur sympathie d'une façon ou d'une autre à la suite du décès de M. Gérard Fortin, survenu le 21 novembre 2001. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

FOURNIER

Geneviève



Les membres de la famille Fournier remercient bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Geneviève Fournier, survenu le 2 décembre 2001. Que chacun(e) trouve ici l'expression d'une profonde reconnaissance et considère ces remerciements comme lui étant adressés personnellement.

LABERGE

Léo



Très touchés par votre amitié et votre sympathie, lors du décès de M. Léo Laberge, époux de feu dame Marie-Laure Gamache, survenu le 14 novembre 2001, ses enfants et petits-enfants remercient sincèrement tous les parents et amis pour toutes les marques de sympathie témoignées soit par visites, offrandes de messes, affiliations de prières, envois de fleurs, dons ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Sa sœur Jeannine, son époux Fernand et leurs enfants

MASSON

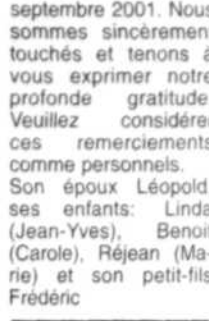
Madeleine Bédard



Elle a tout fait pour rester parmi nous, mais son cœur rempli d'amour était trop fatigué pour continuer. Merci du fond du cœur à tous les parents, connaissances et ami(e)s qui nous ont apporté leur réconfort, leur aide et leur sympathie lors du décès de dame Madeleine Bédard Masson survenu le 20 septembre 2001. Nous sommes sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

POULIN

Alberta Martin



En ce jour où le Seigneur a rappelé à Lui notre mère, Alberta Martin, épouse de feu Léopold Poulin, le 22 octobre 2001, à Lévis, nous avez prié pour elle et vous nous avez manifesté votre amitié réconfortante. Nous sommes grandement reconnaissants.

MICHAUD

Guy



Suite au décès de notre sœur Monique, survenu le 13 novembre 2001, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont manifesté leur sympathie.

ROBERT

Monique



Ses frères: Jean-Louis et Simon, ses sœurs: Colette, Pauline, Hélène, Denise et Nicole Robert.

MORENCY

Rachel



Nous remercions parents, collègues et ami(e)s de leurs témoignages de sympathie qui nous ont réconfortés lors du décès de notre mère. Quels beaux hommages vous lui avez rendus. Merci d'avoir partagé notre chagrin.

ROBITAILLE

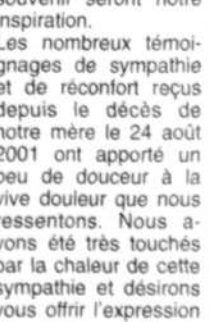
Roland



Le samedi 15 décembre 2001, à 16h, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Paul-Eugène Bouchard. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille par leur présence, leur prière ou leur pensée.

MORNEAU

Marie-Rose Cloutier



Maman, ta bonté, ton accueil, ta générosité et ton amour resteront gravés dans nos cœurs. Ton exemple et ton souvenir seront notre inspiration. Les nombreux témoignages de sympathie et de réconfort reçus depuis le décès de notre mère le 24 août 2001 ont apporté un peu de douceur à la vive douleur que nous ressentons. Nous avons été très touchés par la chaleur de cette sympathie et désirons vous offrir l'expression de notre profonde reconnaissance.

Les annonces classées du SOLEIL facile et payant 844-4444

2001, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons, visite au salon et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

POULIN

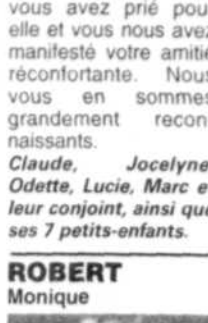
Alberta Martin



En ce jour où le Seigneur a rappelé à Lui notre mère, Alberta Martin, épouse de feu Léopold Poulin, le 22 octobre 2001, à Lévis, nous avez prié pour elle et vous nous avez manifesté votre amitié réconfortante. Nous sommes grandement reconnaissants.

ROBERT

Monique



Ses frères: Jean-Louis et Simon, ses sœurs: Colette, Pauline, Hélène, Denise et Nicole Robert.

MORNEAU

Marie-Rose Cloutier



Maman, ta bonté, ton accueil, ta générosité et ton amour resteront gravés dans nos cœurs. Ton exemple et ton souvenir seront notre inspiration. Les nombreux témoignages de sympathie et de réconfort reçus depuis le décès de notre mère le 24 août 2001 ont apporté un peu de douceur à la vive douleur que nous ressentons. Nous avons été très touchés par la chaleur de cette sympathie et désirons vous offrir l'expression de notre profonde reconnaissance.

ROCHETTE

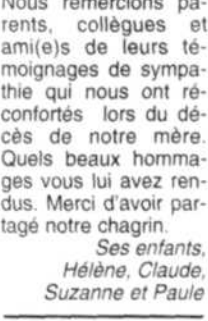
Bernadette



Nous remercions sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Bernadette Rochette, survenu le 18 novembre 2001, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, visites et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

ROCHETTE

Bernadette



Nous remercions sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Bernadette Rochette, survenu le 18 novembre 2001, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, visites et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

ROCHETTE

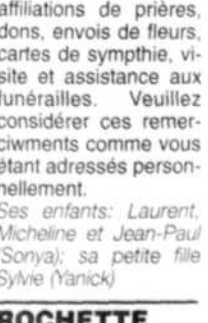
Bernadette



Nous remercions sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Bernadette Rochette, survenu le 18 novembre 2001, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, visites et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

ROCHETTE

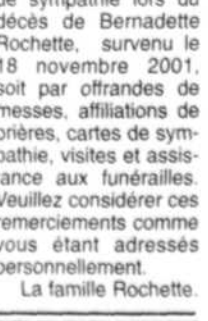
Bernadette



Nous remercions sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Bernadette Rochette, survenu le 18 novembre 2001, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, visites et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

ROCHETTE

Bernadette



Nous remercions sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Bernadette Rochette, survenu le 18 novembre 2001, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, visites et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

ROCHETTE

Bernadette

VILLENEUVE

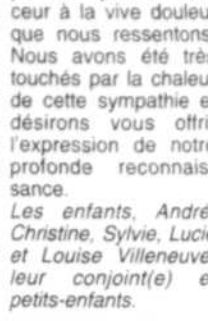
Berthe Boudreau



«Maman, ta bonté, ton accueil, ta générosité et ton amour resteront gravés dans nos cœurs. Ton exemple et ton souvenir seront notre inspiration.» Les nombreux témoignages de sympathie et de réconfort reçus depuis le décès de notre mère, le 4 novembre 2001, ont apporté un peu de douceur à la vive douleur que nous ressentons. Nous avons été très touchés par la chaleur de cette sympathie et désirons vous offrir l'expression de notre profonde reconnaissance.

BOUCHER

Laurent



Semer le bonheur en toute simplicité, vivre dans la bonté du cœur, communiquer l'entraide et la bonne humeur, c'était toi. Tu nous as quittés il y a déjà un an, mais tu seras à jamais dans nos cœurs.

BOUCHER

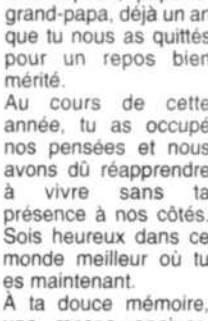
Laurent



Le dimanche 23 décembre 2001, à 11h30, en l'église St-Charles-Borromée de Charlesbourg, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Gilbert Bureau.

BOUCHARD

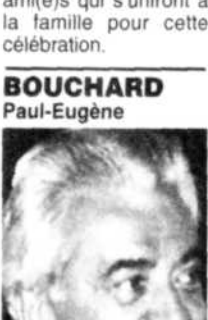
Paul-Eugène



Déjà une année s'est écoulée depuis cette soirée sombre et froide où ton corps s'est éteint dans la paix. Aujourd'hui encore, j'ai peine à y croire. C'est comme s'il existait encore cette possibilité de me réveiller et d'être réchauffé par ton sourire, enlacé par tes bras, seul remède pour réparer tout cela. Mais à chaque jour, le réveil ramène à la réalité. Comme tous ceux qui t'aiment je réapprends la vie avec ta présence sous une autre forme. Et je continue de nourrir ce qui reste de nous, de le porter à travers mon destin. Et pour la vie, tu continueras de briller dans mon cœur, jusqu'à ce que la mort nous réunisse...

BOUCHARD

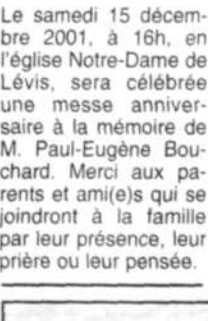
Paul-Eugène



Le samedi 15 décembre 2001, à 16h, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Paul-Eugène Bouchard. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille par leur présence, leur prière ou leur pensée.

BOUCHARD

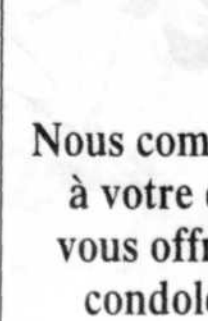
Paul-Eugène



Le samedi 15 décembre 2001, à 16h, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Paul-Eugène Bouchard. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille par leur présence, leur prière ou leur pensée.

BOUCHARD

Paul-Eugène



Le samedi 15 décembre 2001, à 16h, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Paul-Eugène Bouchard. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille par leur présence, leur prière ou leur pensée.

BOUCHARD

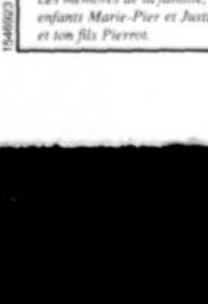
Paul-Eugène



Le samedi 15 décembre 2001, à 16h, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Paul-Eugène Bouchard. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille par leur présence, leur prière ou leur pensée.

BOUCHARD

Paul-Eugène



Le samedi 15 décembre 2001, à 16h, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Paul-Eugène Bouchard. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille par leur présence, leur prière ou leur pensée.

BOUCHER

Laurent



Semer le bonheur en toute simplicité, vivre dans la bonté du

Air Canada discute avec Ottawa

La société met sur la glace son projet de transporteur à rabais dans l'Ouest

■ MONTREAL (PC) — Air Canada a mis sur la glace pour un certain temps son projet de lancer un nouveau transporteur à tarifs réduits dans l'ouest du pays, pendant que ses dirigeants négocient discrètement avec le gouvernement fédéral pour tenter de trouver une façon de réduire leur part du marché canadien.

La direction d'Air Canada a publié un communiqué, hier, dans lequel elle dément une information lui prêtant l'intention d'abandonner ce projet.

Le chef de la direction du transporteur, Robert Milton, a toutefois recommandé au conseil d'administration, cette semaine, «de reporter toute annonce officielle au sujet du lancement du nou-

veau transporteur à bas prix en attendant une planification plus poussée».

Le vice-président directeur d'Air Canada, Calin Rovinescu, a précisé en entrevue que le transporteur discutait avec les autorités fédérales dans le but de trouver des façons de réduire sa part du marché canadien — estimée à 80 % depuis la disparition de Ca-

nada 3000. Air Canada veut ainsi éviter une intervention du gouvernement qui aurait pour effet de réglementer de nouveau cette industrie.

M. Rovinescu a évoqué la possibilité que le projet d'un nouveau transporteur à tarifs réduits ne se concrétise jamais, comme en a publiquement exprimé le souhait le ministre fédéral des Transports David Collenette.

«Ils sont assurément opposés à ce projet. Le ministre (Collenette) a dit publiquement qu'il préférerait que nous nous abstenions, même s'il reconnaît que nous avons le droit de le faire», a dit M. Rovinescu.

Acier Leroux déclare une perte de 3 millions \$

■ MONTREAL (PC) — La société Acier Leroux a subi une perte nette de 3,0 millions \$ pour l'exercice complété le 3 novembre, par rapport à un bénéfice net de 20,6 millions \$ enregistré l'année précédente.

Le contexte de ralentissement en Amérique du Nord a donné lieu à une demande en baisse et à une faiblesse des prix obtenus. Même s'il est venu moins d'acier concurrent d'Asie et d'Europe de l'Est, les inventaires restaient élevés «dans l'ensemble de l'in-

dustrie», a expliqué hier Gilles Leroux, président de l'entreprise de Boucherville.

VENTES

Le chiffre d'affaires a totalisé 588,4 millions \$ en 2001, compa-

rativement à 681,0 millions \$ au cours de l'exercice 2000.

Au quatrième trimestre, Acier Leroux a pu dégager un bénéfice net de 783 000 \$, en recul sur celui de 1,23 million \$ dégagé un an plus tôt. La société a également réduit ses stocks, de 170,9 à 122,5 millions \$ d'une période à l'autre. «Il s'agit d'un bon résultat, quand on pense que l'acier se transige à environ 683 \$ la tonne, contre 769 \$ la tonne il y a un an», ajoute M. Leroux.

Cara bonifie son offre pour Second Cup

■ TORONTO (PC) — Le holding Cara Operations a bonifié son offre publique d'achat pour la chaîne de cafés Second Cup, la portant à 7,50 \$ pour chacune des actions qu'il ne possède pas déjà.

L'offre précédente — de 7 \$ par action pour trois millions d'actions, ce qui aurait permis à Cara de porter sa participation à 71 % — avait suscité une vive réaction de la part du conseil d'administration de Second Cup, qui avait répliqué en adoptant un régime de droits des actionnaires (ou dragée toxique).

Le géant des fonds communs de placement Groupe Investors, qui détient près de 18 % des actions de Second Cup, avait annoncé qu'il rejetait la proposition, tout comme le président du conseil de Second Cup, Michel Bregman, dont la participation atteint 24 %.

La nouvelle offre de Cara établit à 70 millions \$ la valeur de la chaîne, qui exploite 390 cafés.

PARTICIPATION

Cara détient déjà une participation de 39 % dans Second Cup. Le holding possède également les chaînes de restaurants Harvey's et Chalet Suisse, ainsi que des entreprises de services alimentaires pour les transporteurs aériens et les hôpitaux.

L'offre de Cara s'établit à 70 millions \$

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes:
Dans notre cahier publicitaire, VENTE DE 3 JOURS de 6 pages en vigueur du vendredi 14 au dimanche 16 décembre 2001 (W123W101)

À la page 2, Offres spéciales d'ouverture, 4,99. Paquet de 5 CD réinscriptibles Sony. Aurait dû se lire: Paquet de 5 CD inscriptibles Sony.

À la page 2, Collection Jockey Classique en coton pour femmes. Aurait dû se lire: Dessous féminins de la Collection Jockey Classique en coton. Culottes: 3 pour 19,50; tailles 4 à 7. Rég. Sears 7 à 9\$, Culottes tailles fortes: 3 pour 25\$; tailles 8 à 10. Rég. Sears 9 à 10\$. Débardeur: 3 pour 30\$. Rég. Sears 12\$ ch.

À la page 4, Motif prix - Douche à main. N° 86910. Rég. Sears 59,99. Solde 29,99\$. Cet article ne sera pas disponible pour cette promotion.

Dans notre cahier publicitaire de 56 pages LE MAGASIN DE NOËL en vigueur du lundi 10 au lundi 24 décembre 2001 (C123F501)

À la page 47, Les stocks de la poupée Hush L'il Baby sont épuisés. Aucun bon d'achat différé ne sera émis.

À la page 52, Rabais 2005 sur la scie Craftsman de 15 ampères N° 27122. Cette scie ne sera pas disponible pour cette promotion. Des bons d'achat différé seront émis.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvénient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

Le Web version américaine



L'agence de publicité Côté Larouche & Associé, de la Grande Allée, s'associe à Vortus, une firme de Chicago, pour créer Vortus Canada. L'objectif de la nouvelle boîte: offrir aux clients québécois des produits Web adaptés au marché américain, «pas de simples traductions, mais parler américain aux Américains», précise Jean Côté. Déjà, environ 60 % des contrats de Côté Larouche & Associé sont effectués pour le marché américain. Sur la photo: Jean-François Larouche, associé; Frank Giambone, partenaire chez Vortus; Jean Côté, associé; et Kelly Hensen, directrice de production, Vortus. Devant: Jean-François Boisvert, v.-p. exécutif chez Vortus Canada.

Embraer vend

■ SAO PAULO — L'avionneur brésilien Embraer a dit hier avoir décroché le plus important contrat octroyé lors de la foire d'avions d'affaires de La Nouvelle-Orléans, avec une commande pouvant atteindre 1,1 mil-

liard \$ US pour jusqu'à 75 appareils. Indigo, une division de la firme américaine NewWorldAir Holdings Inc., a signé un contrat pour l'achat de 25 avions d'affaires Legacy Corporate Shuttle à 18 places, et s'est réservé une option sur 50 autres appareils, a indiqué la société Embraer. (Reuters)

LE GALA DE L'EXCELLENCE EN AFFAIRES LES FIDÉIDES 2002

COMPAQ

La Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy est heureuse d'annoncer la participation de Compaq Canada inc. en tant que commanditaire majeur des Fidèles 2002. Le Gala se tiendra le jeudi 14 mars 2002 au Centre des congrès de Québec.

De gauche à droite: M. Yves Boulet, président de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy et associé de GRH inc; M. Daniel Mercier, vice-président régional - Québec de Compaq Canada inc. et M. Marco St-Pierre, président des Fidèles 2002 et représentant - Développement des affaires de Julien inc.

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy
www.ccrsf.ca

COMMANDITAIRE



Vivendi entre dans EchoStar

■ PARIS (AFP) — Vivendi Universal va pouvoir proposer ses contenus à plus de 6 millions de foyers américains grâce à son alliance stratégique avec EchoStar, deuxième bouquet satellitaire d'outre Atlantique, alors même que le français cherche à absorber les activités film et télévision de USA Networks.

Jean-Marie Messier, pdg de Vivendi Universal, n'a jamais caché les vues qu'il avait sur les États-Unis, premier marché audiovisuel mondial. Cette alliance avec EchoStar lui en ouvre les portes, moyennant un chèque de 1,5 milliard \$ pour environ 10 % du capital du bouquet.

Ce prix correspond exactement au montant qu'a réuni Vivendi Universal jeudi en mettant sur le marché des titres de BSKyB, la chaîne satellitaire britannique de Rupert Murdoch, dont le français possède 23 %.

EchoStar «est meilleur marché que le prix actuel de BSKyB et ses futurs développements sont beaucoup plus importants et stratégiques», a estimé M. Messier lors d'une conférence téléphonique avec des analystes financiers.

Le principal développement, c'est la fusion qu'espèrent mener à bien EchoStar et Hughes Electronics (groupe General Motors), qui contrôle DirecTV, le premier bouquet satellitaire américain. Si cette fusion devait avoir lieu, le groupe formé toucherait alors près de 15 millions de foyers américains.

Selon les termes de l'accord, les deux groupes ont prévu de lancer à terme «jusqu'à 15 chaînes ou services interactifs». Cinq chaînes seront lancées dès l'automne 2002, avec pour thèmes l'action, la musique, le suspense, les jeunes et les jeux interactifs.

7^e Déjeuner des médias
au bénéfice de Centraide Québec

Le Grand Virage
de l'industrie de la
communication-
marketing du Québec

GENS DE L'INDUSTRIE
Merci

Le 12 décembre dernier a eu lieu au Capitole de Québec le 7^e Déjeuner des médias. Plus de 400 personnes ont participé à cet événement rassemblant les gens de l'industrie de la communication-marketing. En présence du comité organisateur, M. Jean-Marc Léger, président de Léger Marketing et conférencier invité, a présenté à Mme Carole Théberge, coprésidente de la campagne 2001, un chèque de plus de 7 000 \$ au bénéfice de Centraide Québec.

Imaginer
c'est voir

Le Gala de l'excellence en affaires
des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Inscriptions Date limite le 29 janvier 2002

Inscrivez dès maintenant votre entreprise dans l'une des catégories des Fidèles 2002, décernés chaque année par la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy.

- Distribution et services
- Fabrication
- Public et parapublic
- Haute technologie
- Entreprise culturelle
- Environnement
- Développement de la main-d'œuvre
- Marketing
- Exportation - PME
- Commerce électronique
- Commerce de détail
- Application de l'optique et de la photonique
- Jeune entreprise innovante

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy
LES FIDÉLES-2002
14 MARS 2002
(418) 651-7181 www.ccrsf.ca

Desjardins, AIR CANADA, APCH, Ivanhoe Cambridge, CRIQ, Emploi Québec, TVA, Investissement Québec, ROGERS, ANI, LE SOLEIL, Hydro Québec, COMPAG, CITE, INO, etc.

VOICI LA NOUVELLE GARANTIE DE FORD SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR.

Garantie de 5 ans/100 000 km[†]
Dépannage d'urgence de 5 ans/100 000 km[‡]

Applicable maintenant à toutes les voitures Ford 2002.[‡]



Notre garantie vous protège à long terme. En fait, il s'agit d'une des plus longues garanties dont vous pouvez profiter. Venant d'une entreprise qui amène tant d'innovations, ne fallait-il pas s'y attendre ? Cette garantie a une structure très simple : à la protection de base de trois ans ou 36 000 km, s'ajoute la protection du groupe motopropulseur de cinq ans ou 100 000 km[†], ainsi que le dépannage d'urgence 24 h pendant cinq ans ou 100 000 km[‡]. Alors, détendez-vous et profitez pleinement de votre véhicule.

5 ANS
100 000 km
GARANTIE
GROUPE MOTOPROPULSEUR

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 561-FORD ou visitez ford.ca



exigez **recevez**

[†] Selon la première éventualité.

[‡] Incluant la Cougar, la Grand Marquis et le Windstar 2002.